

# Revue

Lexbase Hebdo édition professions n°121 du 17 mai 2012

[Avocats/Formation] Questions à...

## **TV DMA : "success story" de la première Web TV du Droit & Management des affaires — Questions à Jérôme Duval-Hamel, Professeur, co-Directeur de l'Ecole de Droit et Management de Paris Panthéon Assas — Sorbonne Université**

N° Lexbase: N1866BTB



par *Sophie Cazaillet, Rédactrice en chef*



TV DMA, première Web TV de service public consacrée au Droit et Management des Affaires, a été fondée le 30 novembre 2010 par un collège d'universitaires, de professionnels, et d'institutions publiques.

Cette "Web TV", dont le contenu est accessible gratuitement, a pour vocation principale la diffusion de connaissances en droit et en gestion des entreprises. Ses "podcasts" contiennent des analyses fournies par des professionnels et des universitaires de renom. Les informations diffusées sur TV DMA sont certifiées par un conseil scientifique et accompagnées de supports de recherche et d'approfondissement (synthèses bilingues et bibliographies) actualisées régulièrement.

Cofondateur de TV DMA, le **Professeur Jérôme Duval-Hamel, co-Directeur de l'Ecole de Droit et Management de Paris Panthéon Assas — Sorbonne Université**, ancien Directeur général de grands groupes, a accepté de répondre à nos questions sur la nouveauté que présente TV DMA.

**Lexbase : Pourquoi avez-vous eu l'idée de créer TV DMA ?**

**Jérôme Duval-Hamel** : Un collège d'universitaires et de dirigeants d'entreprises, avec les pouvoirs publics est à l'initiative de TV DMA.

---

TV DMA est le fruit d'une conviction, acquise au fil du temps et de nos expériences respectives : l'importance de faire émerger et de développer une analyse croisant le droit et le *management* des affaires. Comme le dit Christine Lagarde dans la vidéo inaugurale : "*on parle souvent du droit, de l'économie et du management mais il est plus rare de lier les trois*".

Avec TV DMA, nous avons voulu participer à la constitution d'une véritable culture de la vie des affaires... Quoi de mieux qu'une chaîne de télévision numérique diffusée par internet pour que ces nouvelles connaissances soient le plus largement et facilement accessibles pour les étudiants, les professionnels et les universitaires ?

#### **Lexbase : Comment est organisée TV DMA ?**

**Jérôme Duval-Hamel** : TV DMA est un service public gratuit, financé par des fonds publics. C'est une Web TV, qui est organisée comme une revue scientifique et professionnelle. Elle est dirigée par un comité exécutif composé d'universitaires et de praticiens de renom et co-présidé par le Président Daniel Tricot, le Professeur Michel Germain et moi-même.

Son contenu est certifié par un conseil scientifique indépendant composé d'universitaires et de professionnels : les Professeurs Dorothee Gallois-Cochet (Université de Poitiers), Isabelle Huault (Université Paris Dauphine), Stéphane Roussillon (EM Lyon), Nicolas Binctin (Université de Poitiers) et Sébastien Liarte (Université de Limoges).

L'ensemble de la partie opérationnelle est assuré par les étudiants du MBA/Master 2 Droit des Affaires et *Management— Gestion* et la production par Atlantic Télévision, agence de communication/production audiovisuelle.

#### **Lexbase : Comment s'intègre TV DMA au sein du MBA/Master 2 Droit des Affaires et *Management— Gestion* ?**

**Jérôme Duval-Hamel** : TV DMA s'intègre au sein du MBA/Master 2 Droit des Affaires & *Management— Gestion* de l'Université Paris II — Panthéon-Assas dans le cadre d'un programme "entrepreneuriat — Junior Entreprise".

Cette initiative a permis aux étudiants de développer leurs compétences managériales, leur savoir-faire de gestion de projet et aussi de construire leur *leadership*. Ce projet leur permet également de rencontrer les personnalités les plus influentes des mondes économique, juridique et politique d'aujourd'hui.

#### **Lexbase : Quel est le contenu proposé par TV DMA ? Quel est son rayonnement aujourd'hui ?**

**Jérôme Duval-Hamel** : Aujourd'hui, vous trouverez sur TV DMA près de 900 vidéos, faisant intervenir plus de 300 experts et praticiens du droit et du *management* des affaires. C'est aujourd'hui le plus grand fond jamais constitué en Europe.

Le contenu est généraliste ou pointu, régulièrement actualisé et, surtout, certifié par un conseil scientifique. C'est une de nos grandes spécificités.

Ces "*podcasts*" traitent de plus de 2 500 sujets très variés couvrant toutes la vie des affaires. La Web TV propose également d'autres services : une sélection de plusieurs vidéos autour d'un thème précis toutes les deux semaines, un bandeau défilant mis à jour quotidiennement, qui présente les manifestations, colloques, formations en droit et gestion organisés par nos partenaires.

Nous avons veillé à assurer la facilité d'utilisation et l'accessibilité de TV DMA. Nous souhaitons permettre au plus grand nombre d'avoir accès à un niveau de connaissances de haut niveau.

#### **Lexbase : TV DMA a tissé un réseau de partenaires. Lesquels ?**

**Jérôme Duval-Hamel** : Notre tissu de partenaires est riche et très varié. Il comprend les associations scientifiques (AIMS, AFDD, FNEGE...), professionnelles (AFJE, DFCG, les chambres de commerce étrangères...) ou étudiantes, mais aussi des universitaires de tous horizons et des professionnels de grands cabinets et grandes entreprises.

Actuellement, nous travaillons avec la FNEGE pour l'organisation des Etats généraux du *management*, qui se dérouleront en octobre 2012 à Strasbourg

Nous avons pour partenaire originel l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE).

TV DMA est également en étroite collaboration avec les éditeurs juridiques et de *management*.

TV DMA est devenue, en quatorze mois, tant par ses intervenants, que ses visiteurs ou encore par son portefeuille de "podcasts", le site thématique de référence.

Cette aventure n'aurait pas été possible sans l'appui et l'engagement de tous les partenaires... et sans la mobilisation permanente du Collège des fondateurs, regroupés autour de Guy Maugis (Président de Bosch France), Muriel Pénicaud (membre du Comité exécutif de Danone) et du Professeur Lourdes Arizpe (Présidente émérite du Conseil mondial des sciences sociales).